



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Versailles, le 2 aout 2019

Association agréée protection environnement
Siège social : Maison des Associations
2 bis, Place de Touraine 78000 VERSAILLES
Internet : www.save1.fr

Analyse SAVE du dossier présenté dans le cadre de l'Enquête publique de déclaration d'utilité publique pour la ZAC de Satory Ouest Juin Juillet 2019

Contribution SAVE n°4

Constat au moment de la clôture de la consultation.

A quelques heures de la clôture de l'enquête publique il nous semble utile de faire un point sur la consultation de juillet 2019 suite à des retours rapides de certains de nos membres.

Même si le calendrier a été heureusement allongé pour la consultation vis-à-vis du calendrier initial, cette enquête publique est insuffisante pour répondre à sa vocation d'informer et d'interroger le public sérieusement, du fait de

- la période choisie pour l'enquête (les vacances d'été)
- la consistance du dossier qui est épais et constitué d'études éparées parfois incomplètes
- l'absence de précisions sur le projet lui-même a terme (zonages imprécis, coûts occultés, nature des emprises, liens avec les communes voisines quasiment ignorées)

L'enquête publique nous présente une importante et volumineuse analyse de l'état des lieux et soulève de nombreux problèmes. Ce n'est pas un projet précis, qui intégrerait réellement ces lourdes contraintes ou y remédierait, en comportant des zonages, des coûts et un calendrier, ce dernier au moins avec les durées des étapes.

Or le projet n'est pas anodin : il comporte des enjeux humains importants à la fois pour les communes voisines et pour les futurs habitants ce que les documents de l'enquête démontrent a de nombreuses reprises.

Le projet comporte aussi des enjeux environnementaux avec de grandes fragilités du milieu et des impacts négatifs : lisière forestière fragile, présence de nombreuses zones humides risque de modification du système aquifère superficiel, proximité de la vallée de la Bièvre, co visibilité avec le parc du château, encombrements routiers déjà importants à ce jour.

Le projet comporte de nombreuses incertitudes voire incohérences, sur la nature, le nombre et les futures implantations de services, habitations et entreprises : dès lors **le public ne peut y voir clair**

Le projet comporte des enjeux de sécurité : risques pyrotechniques et chimiques, contraintes liées aux activités militaires et industrielles, qui sont bien peu présentés concrètement au public dans l'ensemble du dossier.

Ce projet prend place

-dans une zone qui est une zone importante pour l'armée avec des contraintes fortes (on en parle peu, quasiment pas)

-dans une zone extrêmement polluée, dont il prétend faire un quartier écologique, ce qui apparaît difficile ou nécessitant des coûts très élevés et des contrôles qui ne sont pas indiqués

-dans une zone soumise à des contentieux européens pour la qualité de l'air et le bruit, alors que le projet ajoute des nuisances sur ces thèmes

Dans ce contexte, le projet devrait alléger les nuisances et non les augmenter

En conséquence sur un dossier difficile à appréhender par le public dans l'état actuel nous demandons au commissaire enquêteur de proposer d'élargir et améliorer à la fois la qualité des conditions de l'enquête et la compréhension du projet et de ses enjeux. Pour cela :

- d'organiser des dispositifs qui permettent réellement au public et aux entreprises, de comprendre les enjeux, les risques et de prendre connaissance de ce dossier complexe par la communication de dossiers plus précis et cohérents puis par des réunions publiques spécifiques par communes concernées: au moins deux par commune avoisinante,(Buc, Versailles, Guyancourt, St Cyr)
-
- de demander l'aide de la CNDP pour diligenter des experts supplémentaires « communiquant » permettant de présenter au public et aux entreprises la synthèse des contraintes, le lien entre les approches systémiques et fonctionnelle et le fonctionnement général de la zone, sans oublier les projets de Satory Est.
-
- de présenter dans la mesure du possible (hors Secret Défense) les contraintes liées à la présence d'une part de l'armée et d'autre part de la gendarmerie
-
- de provoquer ensuite une autre enquête publique consolidée par ces apports

Soulignons que depuis 2016 SAVE a tenté d'établir un document de synthèse (Etat des lieux) sur les projets à définir, à financer puis à réaliser en reprenant les informations éparées glanées dans des réunions d'information (mais malheureusement pas de concertation) organisées par l'EPAPS sans pouvoir avancer sérieusement sur les constituants indispensables à la réalisation envisagée.

Ces tableaux présents sur le site de SAVE (rubrique ZAC Satory, le plus récent en version v13) comportent de multiples points d'interrogation qu'il faut lever y compris par des options.

En l'état il n'est pas possible d'apporter un avis construit sur un projet encore aussi peu cohérent.

En annexe et pour précisions, le document SAVE construit pas à pas avec les acteurs (version v14, récente du 18 juin 2019)